

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

- > **Transport de marchandises. Des cargocycles pour les livraisons en ville**
- > **Vélo. A Bruxelles, le vendredi au boulot à bicyclette**
- > **Sensibilisation. Une semaine de l'aménagement durable à Namur**
- > **Poids lourds. Bientôt des « super trucks » en Belgique ?**

> **sommaire**



Source : Cargocycle.

> Transport de marchandises

Des cargocycles pour les livraisons en ville

Fort du constat que le transport terminal intra-urbain nécessite la mise en place de solutions plus appropriées que l'utilisation de camionnettes, Gilles Manuelle a créé en 2001 « La petite reine ». En effet, il faut se rappeler qu'une camionnette de livraison pèse plus d'une tonne, qu'elle livre en moyenne moins de 100 kg de marchandises et parcourt environ 1,5 km sur la zone à livrer ...

Toute l'organisation de l'entreprise est basée sur l'utilisation coordonnée de plates-formes logistiques urbaines et de véhicules propres. Ces plates-formes sont basées à l'intérieur de la ville. L'accès au centre-ville peut donc se faire avant ou après les heures de pointe. Ainsi, les temps de trajet ville-banlieue sont très réduits. Les véhicules qui alimentent les plates-formes sont optimisés au maximum en travaillant avec plusieurs donneurs d'ordre par plate-forme et en regroupant les marchandises par zone de livraison.

Les livraisons de colis sont effectuées grâce à des « cargocycles », vélos triporteurs à assistance électrique, dans un souci de rapidité et de respect de l'environnement. Cette technologie est au service de l'économie et de l'écologie et contribue à la diminution des émissions de CO₂ et des nuisances sonores dues aux véhicules de livraison traditionnels. La dernière génération de cargocycle a une autonomie de 30 km, il permet de charger jusqu'à 180 kg de marchandises pour un volume de 1 400 litres. Il dispose d'une autonomie suffisante pour une journée de livraison et a accès au réseau routier, aux voies de bus et aux pistes cyclables. Véhicule urbain par excellence, il remplace avantageusement la traditionnelle camionnette.

Le système rencontre un succès certain. Le site de Paris compte aujourd'hui 37 cargocycles, emploie 35 personnes, dessert une clientèle diversifiée sur tous les arrondissements de Paris. Le succès dans la capitale est tel que l'ouverture prochaine d'un deuxième site est prévue. A une plus petite échelle, il est également opérationnel à Bordeaux, Dijon et Rouen.

Pour en savoir plus : <http://lapetitereine.com>.

> Vélo

A Bruxelles, le vendredi au boulot à bicyclette !

A l'initiative de la Région de Bruxelles Capitale, un projet unique en Belgique et même en Europe a vu le jour à Bruxelles lors de la Semaine de la mobilité 2007 : se rendre à vélo au boulot le vendredi. Le principe est simple, une fois par semaine, veille de week-end de surcroît, chacun est invité à laisser ses clés de voiture à la maison et à enfourcher sa bicyclette.

Cette idée originale est véhiculée notamment via un site Internet qui reprend toute l'information utile pour les travailleurs ainsi que pour les entreprises. Celui-ci propose un enregistrement en ligne qui permet un suivi et une évaluation au quotidien de l'évolution de la mesure. En effet, un tableau reprend le nom des entreprises participantes (une soixantaine sont impliquées à l'heure actuelle), le nombre de travailleurs, le nombre et le pourcentage de cyclistes inscrits, et le nombre de kilomètres parcourus.

Un petit calculateur permet également d'estimer, sur base de la distance, les émissions de CO₂, de NOX, de particules fines, et ... d'euros épargnés, en comparaison de la motorisation du véhicule (essence ou diesel) qui aurait effectué le trajet.

Une Charte est aussi proposée aux entreprises, pour un « Engagement en faveur de l'utilisation du vélo comme mode de déplacement du domicile à l'entreprise », qui se traduit par un engagement à promouvoir le vélo au sein de leur personnel, via leurs outils de communication et des mesures d'infrastructures si nécessaire (parkings vélo, casiers vélos, douches).

Le 9 mai dernier, un petit déjeuner a été organisé place Rogier par les ministres bruxellois en charge de la mobilité et de l'environnement, afin de redynamiser le projet et de lui donner un nouvel élan.

Pour en savoir plus : <http://www.fridaybikeday.be>



Une semaine de l'aménagement durable à Namur

Préoccupée par l'avenir de son territoire, la Ville de Namur, à l'initiative de son échevin de l'Aménagement du Territoire, a organisé, du 7 au 13 avril dernier, diverses animations autour de ce thème : expositions, conférences, balades urbaines. Nous en épinglons, ci-après, quelques éléments.

L'exposition « Namur, vue du ciel », installée sur la place d'Armes, a amené, à l'instar de la démarche de Yann Arthus-Bertrand avec « La terre vue du ciel », à poser un autre regard sur la ville, son relief, son fleuve, ses quartiers.

Quatre soirées ont été consacrées à des conférences, permettant ainsi de présenter un état de la situation et des pistes pour l'avenir. La première a rappelé l'urgence écologique d'une réflexion à l'échelle du développement urbain. Densité, centralité et mixité doivent aujourd'hui être les mots-clés de l'aménagement du territoire. La ville doit être économe : espace, ressources naturelles, déplacements motorisés. Des études et/ou schémas directeurs sont ainsi en cours pour orienter le développement de quartiers.

Une seconde conférence a dressé le portrait de Namur et tracé les grandes lignes de son évolution récente. La toute première base de données interactive communale à l'échelle des quartiers a été présentée et les documents y relatifs ont fait l'objet d'une exposition intitulée « 46 quartiers namurois sous la loupe du démographe ».

Le troisième thème visait la problématique de la mobilité et des espaces publics. Les besoins de mobilité croissent tandis que les contraintes augmentent : contraintes sociales, économiques et environnementales. Après le Plan communal de mobilité, où en sommes-nous ? Et où allons-nous ? Les espaces urbains doivent aussi être repensés autour d'une autre mobilité. Une étude sur la Corbeille namuroise est ainsi en cours de réalisation.

La conférence de clôture a vu trois villes (Namur, Lille et Bréda), partenaires dans le cadre du projet européen Interreg IVB INVOLVE, présenter leurs politiques d'aménagement territorial ainsi que quelques réalisations. La ville de Breda, exemplaire en cette matière, a fait état de sa démarche : une approche sur laquelle nous nous promettons de revenir dans un prochain numéro.

Des midis de l'urbanisme, permettant de débattre du quotidien de la ville et des balades urbaines ont complété ce programme, bien riche en la matière.

Le succès a été au rendez-vous de cette manifestation originale, première du genre en Région wallonne.

Pour en savoir plus : <http://www.ville.namur.be/page.asp?id=724&langue=FR>

Bientôt des « super trucks » en Belgique ?

On l'a annoncé il y a quelques mois déjà, la présence de trains de véhicules « plus longs et plus lourds » (VLL), encore appelés « écocombis », sur certaines voiries du réseau routier belge est à l'étude. Un avant-projet d'arrêté royal relatif aux conditions d'expérimentation a été déposé récemment et un groupe de travail planche sur les conditions d'expérimentation. Il faut savoir que ce type de véhicule circule notamment aux Pays-Bas depuis maintenant sept ans, ce qui permet de bénéficier en partie de l'expérience des Hollandais.

Ainsi, des expériences pilotes de transport utilisant des véhicules plus longs (25,25 mètres) et plus lourds (60 tonnes) sont envisagées pour une première période test de deux années¹. Elles concerneront durant ce laps de temps un maximum de trente trains de véhicules.

Cette mesure s'accompagne bien sûr d'un ensemble de conditions. Ces véhicules ne pourront par exemple circuler que sur des itinéraires prédéfinis empruntant certains types de voiries : les autoroutes, les zones portuaires et les itinéraires de liaison (itinéraire sur une voie publique permettant de rejoindre le siège d'exploitation ou les lieux de chargement/déchargement sur une distance qui ne pourra excéder 20 km). Chaque itinéraire devra être approuvé au préalable par les autorités régionales et locales. Leur présence ne pourra engendrer de surcoût en matière d'infrastructure et les projets retenus ne pourront concurrencer ni le rail, ni la voie fluviale. Des restrictions de circulation sont encore fixées en regard des conditions atmosphériques (intempéries) et des vitesses autorisées. Ces trains de véhicules doivent enfin répondre à un ensemble de performances techniques précises.



¹ La Belgique se penche déjà depuis quelques années sur le cas des VLL par l'intermédiaire d'un groupe de travail. Celui-ci rassemble les autorités responsables de l'infrastructure routière en Belgique (MOW, MET, Bruxelles-Mobilité), le SPF Mobilité et transports et quelques organismes de recherche (ILTB, IBSR, CRR). Mis en place en 2005 par le CRR, il a publié en 2007 un rapport traitant de façon plus approfondie la problématique des VLL sur tous les aspects. Récemment, il a remis un avis sur les conditions d'expérimentation et il planche actuellement sur les procédures de suivi et d'évaluation de ces expérimentations.



> Conseils de lecture

A l'honneur ce mois-ci, deux articles intéressants repérés dans les revues auxquelles le centre de documentation est abonné :

Raphaël LANTERI et Emmanuel DOUMAS, **Réseaux de transport ferroviaire et effet structurant : le cas des gares japonaises**, in Transports Urbains, n° 112 (6 pages).

Dans l'imaginaire collectif des Européens, la métropole japonaise apparaît comme une forme urbaine concentrée, floue, drainant des flux ininterrompus de voyageurs. Pourtant, il faut mettre en avant la remarquable intelligence de son organisation en soulignant l'importance du rôle des entreprises de transport ferroviaire dans le développement et l'organisation du tissu urbain.

Loïc CHAUVEAU, **Voyages dans les transports en 2025**, in Ville et Transports Magazine, n°447 (15 pages).

Simuler demain pour décider aujourd'hui, tel est le but des scénarios élaborés par le Laboratoire de l'Economie des Transports (LET) dans le cadre du PREDIT¹. Des enjeux majeurs de réduction d'émissions de CO₂ à l'accessibilité, les progrès technologiques sont en cours. On se prête donc à rêver de voitures à hydrogène pour tous et de routes sécurisées, avec bitume sensible aux variations climatiques et signalisation interactive, d'information multimodale en temps réel, de sécurité active pour les deux-roues ...

Ces articles peuvent être mis à votre disposition. Si un autre sujet vous intéresse, une recherche personnalisée peut être réalisée sur simple demande.

Infos : Brigitte Ernon, Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

¹ Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres.

> Humour



> L'Agenda

Du réseau

- Automne 2008, **nouveau cycle de formation de base des CeM.**

Infos : Brigitte Ernon, Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be
Barbara Schwan, Tél. : 081 77 31 21
bschwan@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- le 11 septembre 2008 à Mons, le 2 octobre 2008 à Sterrebeek : « **Signalisation verticale. Marquage CE obligatoire à partir du 1er septembre 2008** »

Infos : <http://www.brcc.be/rec>

- Le 25 septembre 2008, « **Bruit et santé** », au Musée des Transports en commun, à Liège

Infos : Inter-environnement Wallonie
<http://www.sante-environnement.be>

- Le 10 octobre 2008, « **Développer et gérer durablement le cœur des villes** », au Palais des Congrès, à Liège

Infos : Association de Management des Centres-villes
Tél. : 065 88 54 66, info@amcv.be.

A l'étranger

- Formations des Ponts et Chaussées
Du 23 au 24 septembre 2008, « **Bus à haut niveau de service (BHNS) : de la définition du programme à la mise en œuvre** » ;
Du 30 septembre au 2 octobre 2008, « **Concevoir et réaliser un espace public : de la décision de faire jusqu'au projet** »,
Les 19 et 20 novembre 2008, « **Aménager le territoire autour d'un projet de transport collectif en site propre : BHNS, métro léger, tramway, ...** » à Paris (France)

Infos : Ponts Formation Edition
<http://pfe.enpc.fr>

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99

Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32

Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34

Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21

Fax : 081 77 38 22

MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation

Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur

reseau-cem@met.wallonie.be

<http://cem.mobilite.wallonie.be>

